

CONJONCTURE

Crise éco : ces PME qui font de la résistance

Au sommaire

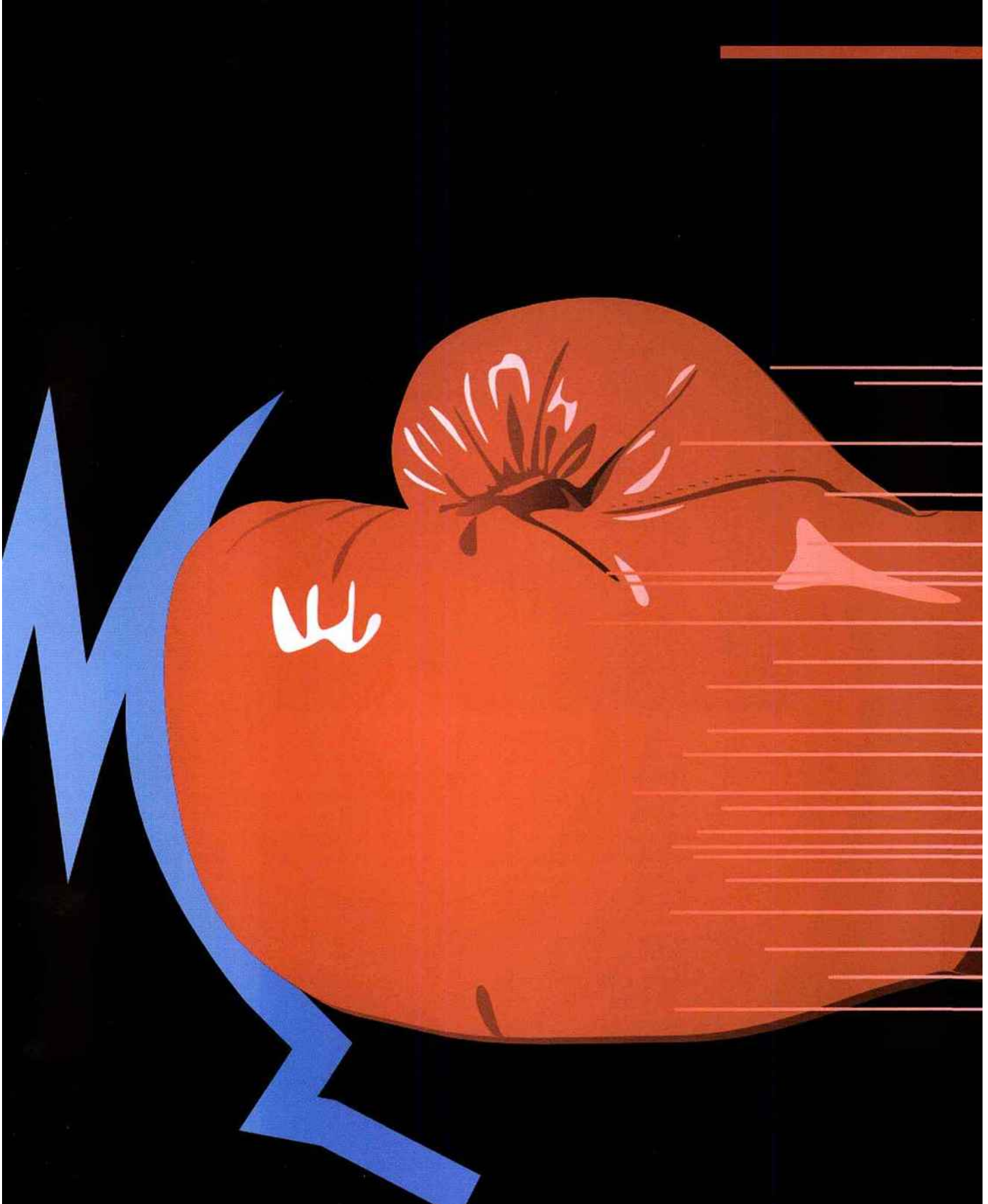
- Se financer, page 45
- Changez! Le monde change, page 48
- Des PME vont de l'avant, page 50

Dossier réalisé par **Patrick Désavie**

La crise évolue, les esprits aussi. Si certains chefs d'entreprise jouent l'attentisme, en espérant des jours meilleurs, bon nombre ont choisi de ne pas se résigner. Bien au contraire, ils s'adaptent et font preuve d'imagination pour ne pas rater le train de la nouvelle économie.

Tout le monde ne se plaint pas des rigueurs de cette saison hivernale !
« Pas mal de routes ont subi des dégradations en raison du mauvais temps. Cela va sans doute amener à anticiper les travaux de rénovation du réseau routier et dynamiser notre activité au premier trimestre », avance

prudemment José Ramos, Pdg. d'Essonne TP et président du Syndicat des travaux publics en Essonne. L'optimisme – même pondéré – constitue une vertu cardinale quand on traverse une des crises les plus sévères de l'histoire contemporaine. José Ramos n'en manque pas, bien que sa branche d'activité soit de celles pour lesquelles on a pu □□



La CCI aux côtés des entreprises

Pas question d'ignorer la crise. La CCI Essonne, avec la Chambre de métiers, a mis en place un dispositif d'urgence pour anticiper les difficultés des PME et les accompagner dans la résolution de leurs problèmes (*).

La CCI a, notamment, renforcé la plateforme SOS Entreprises. Cette structure travaille en collaboration avec le Centre d'information et de prévention des experts-comptables, ce qui permet de rencontrer des experts en toute confidentialité pour se faire délivrer un diagnostic.

La CCI facilite, par ailleurs, l'accès des entreprises au crédit. Elle accueille une permanence mensuelle d'Oséo (renseignements au 01 60 79 90 67). Des conseillers sont également à disposition pour informer sur le financement du haut de bilan, les prêts d'honneur et les différents dispositifs financiers selon les besoins de l'entreprise (création, transmission/reprise, international).

Le greffe du Tribunal de commerce a, lui aussi, mis en place des procédures de prévention (**). À sa demande, l'entreprise peut être reçue par le président du tribunal qui peut décider de nommer soit un mandataire ad hoc, soit un conciliateur. Le premier a pour mission d'assister les dirigeants pour trouver des solutions permettant d'assurer la pérennité de l'affaire. Un conciliateur est désigné s'il apparaît que les propositions du débiteur sont de nature à favoriser le redressement de l'entreprise.

* SOS Entreprises : 01 60 79 15 15, courriel : sos91@essonne.cci.fr (réponse sous 48 heures).

** Greffe du Tribunal de commerce : 01 69 47 36 76.

□□□ concevoir le plus d'inquiétude. Reste que le bout du tunnel n'est pas encore en vue et que les entreprises avancent dans le noir en essayant de ne pas chuter.

« À ceux qui pensent que la crise financière n'a pas encore touché l'Essonne, nous sommes contraints de leur dire qu'il faut affronter la réalité en face. La crise a franchi, depuis plusieurs mois, les frontières de la bourse et a traversé le périphérique », note Micheline Fargeix, présidente du Tribunal de commerce.

De cette juridiction nous vient un bien mauvais indicateur. En 2008, 798 entreprises ont été déclarées en cessation de paiement contre 663 l'année précédente (+ 20,36%). « Ce chiffre illustre les difficultés des secteurs les plus touchés : l'automobile, l'informatique, l'é-

dition, le BTP, la restauration, l'immobilier ainsi que le petit commerce, et j'en oublie. »

Pour beaucoup d'entreprises, l'activité du dernier trimestre 2008 n'aurait pas été aussi mau-

LA DYNAMIQUE DE LA CRISE : LA MÉFIANCE

vaïse qu'il était craint mais chacun redoute que 2009 soit plus tempétueux.

« Toutes les entreprises réduisent la voile mais c'est peut-être un tort de se replier sur soi-même car cela précipite la crise », commente Olivier Boudon, dirigeant de S2iB Paris Sud et président de

la CGPME Essonne. Peut-on penser que les entreprises ont largement anticipé le ralentissement ? « Je me demande si l'on n'a pas atteint le point le plus bas ? », s'interroge ainsi Michel Antoine du Medef Essonne. Sans compter que le département possède quelques atouts qui jouent en sa faveur. Ses entreprises sont innovantes et la diversité de son tissu économique le rend moins exposé que d'autres départements aux soubresauts. « Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de grosse casse et l'état des entreprises pourrait leur permettre de repartir lentement », ajoute-t-il.

Pour le moins tout incline à la patience. « Toutes les mesures qui sont prises ont un effet différé. Il faut s'attendre à un premier trimestre 2009 très dur.

Ce sera peut-être aussi le cas au deuxième trimestre », indique Robert Brunel, président du Comité des banques de l'Essonne. Une partie de l'avenir immédiat tient dans les mesures de relance américaines.

En France l'investissement public a aussi son rôle à jouer comme moteur. Les collectivités locales en sont conscientes même si, pour elles, les budgets s'annoncent plus serrés. ❧